

Contrat de prêt aux particuliers

Mise à disposition d'un broyeur à végétaux réservé à l'usage personnel

Etablissement prêteur - dénommé ci-après « le Sitcom »,

Sitcom Côte Sud des Landes,
62, Chemin du bayonnais
40230 Bénesse-Maremne
Tél : 05 58 72 03 94 / courriel : pretmateriel@sitcom40.fr

Usager utilisateur du broyeur - dénommé ci-après « l'utilisateur »,

Nom / Prénom :

Adresse :

Commune :

Tél :

Mail :

Date de naissance :

Objet du contrat de prêt :

Le Sitcom Côte Sud des Landes, dans le cadre de son programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés, mène des actions en direction de la réduction des végétaux apportés en déchetterie.

Dans ce cadre, le Sitcom propose aux particuliers le prêt d'un broyeur à végétaux (autorisation pour des branches de feuillus inférieures à 4 cm) leur permettant de valoriser à domicile des végétaux via un compostage individuel ou paillage in situ.

Modalité de prêt :

Le prêt d'un broyeur s'adresse exclusivement aux particuliers résidant sur le territoire du Sitcom Côte Sud des Landes, pour un usage strictement privé et limité à l'entretien des espaces verts de leur résidence.

Le matériel prêté reste propriété du Sitcom. L'utilisateur ne peut en aucun cas le céder, le sous-louer, le prêter, le donner en gage ou en nantissement.

L'utilisateur souhaitant emprunter le broyeur doit le réserver, au moins une semaine à l'avance, en ligne, via le site internet du Sitcom. L'utilisateur ne peut demander le prêt de plusieurs broyeurs sur une même période.

Le broyeur est prêté pour une durée maximale de 3 jours ouvrés (délai entre la date de remise du matériel et sa restitution par l'utilisateur). Le broyeur est remis à l'utilisateur en parfait état de propreté et de fonctionnement. Celui-ci devra être rendu dans le même état.

Le contrat définit la date et l'heure de restitution du matériel ainsi que son état de retour.

La remise et la restitution du broyeur sont réalisées par le Sitcom au domicile de l'utilisateur. Aucune opération en pourra être réalisée sur un autre lieu.

Tarifs relatifs au contrat de prêt :

La mise à disposition du broyeur est consentie à titre gratuit.

Un chèque de caution d'un montant de 400 euros est obligatoirement remis par l'utilisateur au dépôt du matériel. Le chèque de caution sera rendu à l'utilisateur au moment de la reprise du broyeur si ce dernier ne présente aucun dysfonctionnement ou aucune dégradation.

En cas de détérioration du matériel durant la période de prêt, la facture de réparation, par un réparateur professionnel, sera prise en charge par l'utilisateur. Dans ce dernier cas, le chèque de caution sera restitué à l'utilisateur après paiement du montant des réparations.

Ces sommes seront facturées par le Sitcom à l'utilisateur dans le cadre de ce contrat de prêt.

Obligation de l'utilisateur :

L'utilisateur, lors de la remise du broyeur, sera formé à la bonne utilisation de ce dernier, au respect du port des équipements de protection requis pour son utilisation (gants, lunettes, protections oreilles). Les équipements de protection ne sont pas fournis par le SITCOM.

L'utilisateur s'engage à broyer uniquement des branches dont le diamètre n'excède pas 4 cm.

En cas de panne du matériel, l'utilisateur devra cesser d'utiliser le matériel, ne pas le démonter ou essayer de le réparer. Il signalera la panne immédiatement par téléphone à l'agent du Sitcom.

L'utilisateur signera le présent contrat lors de la remise du matériel et lors de sa restitution.

Responsabilité

L'utilisateur certifie l'exactitude des renseignements donnés sur son identité et sa domiciliation. En cas de fausse déclaration, celui-ci est passible de poursuites.

L'utilisateur est informé et par la signature du contrat, valide les clauses de responsabilités ci-dessous :

- Le matériel étant sous sa responsabilité, l'utilisateur est tenu de s'assurer, à ses frais, contre les risques encourus pour lui-même (risques de la vie courante) et pour les tiers (responsabilité civile).
- Durant la période de prêt, l'utilisateur est responsable du matériel. Il devra prendre toutes les mesures utiles pour éviter toute détérioration, perte ou vol de tout ou partie du matériel prêté.
- Le matériel prêté ne devra en aucun cas être transformé et/ou démonté par l'utilisateur.
- Le remplacement du matériel perdu, volé, dégradé ou non restitué au Sitcom entraînera l'encaissement du chèque de caution.

Dès la signature de ce contrat, le Sitcom ne pourra être tenu responsable des dommages corporels et nuisances pécuniaires causés à l'utilisateur, à des tiers ou à leurs biens, pouvant intervenir lors du stockage ou lors de l'utilisation du matériel prêté.

Durée du contrat

Le présent contrat est conclu pour une durée de prêt de 3 jours ouvrés maximum. Toute modification de la durée du prêt devra faire l'objet d'un accord préalable du Sitcom.

*Par la signature de ce contrat de prêt, je soussigné(e)
certifie contracter ce prêt pour mon usage privé, respecter les termes de ce contrat sans émettre aucune réserve et avoir pris connaissance des modalités de prêt d'un broyeur à végétaux.*

A
Le

L'utilisateur

A Bénesse-Maremne
Le

Le Président du Sitcom
Alain CAUNEGRE

FORMULAIRE DE REMISE ET DE RESTITUTION DU BROYEUR

Remise du broyeur :

Remise du broyeur	Date et heure de remise du broyeur		
	Formation à l'utilisation du broyeur et consignes de sécurité	Réalisée ce jour en présence de l'utilisateur	
	Signature validant la remise	Nom et prénom agent Sitcom	Nom et prénom de l'utilisateur
Observation éventuelle lors de la remise du broyeur		- Etat du broyeur (Roues, bac de récupération, interrupteur, propreté, aspect carrosserie...) Observations : - Fonctionnement du broyeur Observations : - Notice utilisation OUI NON	

Restitution du broyeur

Retour du broyeur	Date et heure de restitution		
	Signature validant la restitution du broyeur	Nom et prénom agent Sitcom	Nom et prénom de l'utilisateur
Observation lors du retour du broyeur		- Etat du broyeur (Roues, bac de récupération, interrupteur, propreté, aspect carrosserie...) Observations : - Fonctionnement du broyeur Observations : - Notice utilisation OUI NON	